



MESURES FÉDÉRALES POUR UNE CROISSANCE ÉCONOMIQUE PROPRE

MISE EN ŒUVRE DU CADRE PANCANADIEN
SUR LA CROISSANCE PROPRE ET
LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



N° de catalogue : En4-293/2016F-PDF

N° ISBN : 978-0-660-07022-3

À moins d'avis contraire, il est interdit de reproduire le contenu de cette publication, en totalité ou en partie, à des fins de diffusion commerciale sans avoir obtenu au préalable la permission écrite de l'administrateur du droit d'auteur d'Environnement et Changement climatique Canada. Pour obtenir la permission de reproduire des documents du gouvernement du Canada à des fins commerciales, veuillez demander l'affranchissement du droit d'auteur de la Couronne en communiquant avec :

Environnement et Changement climatique Canada
Centre de renseignements à la population
7^e étage, édifice Fontaine
200, boulevard Sacré-Cœur
Gatineau (Québec) K1A 0H3
Téléphone : 819-997-2800
Sans frais : 1-800-668-6767 (au Canada seulement)
Courriel : ec.enviroinfo.ec@canada.ca

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par la ministre de l'Environnement et du Changement climatique, 2016

Also available in English.



TABLE DES MATIÈRES

Introduction	2
Faits saillants	5
Tarification de la pollution par le carbone.....	10
Bâtiments résidentiels et autres immeubles	12
Transport propre.....	15
Électricité	18
Industrie	20
Technologies propres, innovation et emplois	22
Exploitation forestière, agriculture et déchets.....	24
Adaptation et résilience climatique	26
Parcs et régions protégées.....	28
Scène internationale	30
Voie à suivre.....	32





INTRODUCTION

LE CANADA ET LE SIÈCLE DE LA CROISSANCE PROPRE

Le Canada a connu de nombreux changements depuis sa fondation il y a près de 150 ans. Notre curiosité, notre intelligence et notre détermination nous ont menés à établir des collectivités florissantes, à exploiter le potentiel de nos ressources naturelles et à créer des innovations que nos ancêtres n'auraient pu imaginer.

Aujourd'hui, cependant, nous faisons face à un défi urgent – un défi qui exige une réaction rapide de notre part. Si nous ne prenons pas immédiatement des mesures, il aura des effets sur notre mode de vie, le milieu où nous vivons, notre qualité de vie et notre prospérité collective.

Les changements climatiques. Voilà le défi dont il est question.

Les mois, les années et les décennies se succèdent, et les températures ne cessent d'augmenter, établissant de nouveaux records de chaleur, et les conséquences de cette progression pour la Terre sont inquiétantes. Nous constatons les preuves scientifiques accablantes des changements climatiques et de ses conséquences dévastatrices. Le Canada n'échappe pas à cette évolution.

En Alberta et dans l'Ouest canadien en général, les incendies de végétation durent de plus en plus longtemps et sont d'une ampleur de plus en plus importante. Les Prairies souffrent de la sécheresse pendant que les provinces atlantiques subissent des inondations. L'érosion des côtes de l'Île-du-Prince-Édouard réduit littéralement la superficie de la province. La couverture de glace s'amincit rapidement en Arctique; le réchauffement des températures y est près de trois fois supérieur à la moyenne mondiale, mettant des vies et des traditions en danger. Les peuples autochtones et les collectivités nordiques, particulièrement vulnérables à ces changements, sont touchés de manière démesurée.

Les répercussions des changements climatiques s'accompagnent de coûts financiers énormes. Les réclamations d'assurance à la suite de phénomènes météorologiques extrêmes au Canada s'élevaient à une moyenne annuelle de 373 millions de dollars de 1983 à 2004. Au cours de la dernière décennie, ce montant a triplé pour atteindre 1,2 milliard de dollars annuellement. Selon les estimations de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie établies en 2011, le coût des changements climatiques pourrait augmenter pour se situer entre 21 et 43 milliards de dollars par an d'ici 2050.

Nul doute que les changements climatiques constituent un défi que nous devons tous attaquer de front, au quotidien.

Ce défi ouvre également de nouveaux horizons, comme la possibilité de bâtir un avenir plus durable et plus prospère pour notre planète, qui est celle de nos enfants et de nos petits-enfants.



En novembre 2015, 195 pays ont signé l'Accord de Paris, un accord historique. Pour la première fois, des pays ont convenu d'un commun accord de faire chacun leur part pour réduire la pollution par le carbone et limiter la hausse de la température mondiale moyenne bien en dessous de 2 °C par rapport aux niveaux de l'époque préindustrielle. La délégation canadienne comprenait le premier ministre du Canada et des premiers ministres provinciaux, des leaders autochtones, des chefs d'entreprise et des représentants syndicaux, des environnementalistes, ainsi que des représentants de groupes confessionnels et de la jeunesse de l'ensemble du pays — tous unis dans le contexte de la nécessité de prendre des mesures pour lutter contre les changements climatiques.

Un an plus tard, il est clairement établi que l'engagement d'agir dans le dossier des changements climatiques dépasse largement celui des gouvernements. Il est encore plus étonnant de constater que les entreprises du monde entier reconnaissent également le caractère inévitable du virage historique vers l'énergie propre. Elles comprennent que la croissance économique propre représente un marché futur dont la valeur se chiffre à des milliers de milliards de dollars.

De toute évidence, l'Accord de Paris a transmis un message vigoureux au monde et aux marchés économiques : **le XXI^e siècle sera celui de la croissance propre.**

La proposition est claire : le Canada peut agir maintenant et profiter de l'occasion qui se présente à l'échelle mondiale, ou se résigner à être laissé pour compte.

Les Canadiens souhaitent majoritairement que nous prenions des mesures pour protéger notre climat et ainsi nous tailler une place dans le siècle de la croissance propre.

La majorité des Canadiens comprennent que leur pays, à l'instar du reste du monde, se dirige vers un avenir à faibles émissions de carbone. Ils comprennent que nous passons par une période transitoire qui durera un certain temps. Ils reconnaissent aussi que nous dépendons encore de la richesse des ressources du Canada pour alimenter la croissance économique propre, et ils veulent que leur famille et tous leurs concitoyens puissent profiter de cette transition.

Les Canadiens veulent que les mesures de lutte contre les changements climatiques soient pragmatiques, souples et judicieuses.

Adopté le 9 décembre 2016, le Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques constitue notre plan pour stimuler notre économie tout en réduisant les émissions et en développant nos capacités d'adaptation face à l'évolution du climat. Il constitue une feuille de route pour encourager l'innovation et créer de bons emplois d'un bout à l'autre du pays. Il est en outre équitable et souple, et il reconnaît la situation unique des provinces et territoires du pays.

Ce cadre est aussi le résultat d'échanges avec les Canadiens — jeunes et moins jeunes; scientifiques et environnementalistes; membres de la communauté des affaires, de syndicats, de groupes confessionnels et de la société civile — à l'occasion d'assemblées publiques, de tables rondes, de même que par l'intermédiaire de



discussions de groupes de travail et de nos consultations en ligne. Les peuples autochtones ont aussi fait part de leurs constats et de leurs recommandations sur les mesures de lutte contre les changements climatiques à prendre.

La tarification de la pollution par le carbone est le pivot de ce cadre; elle favorisera la réduction des émissions et l'innovation. C'est pourquoi cette mesure obtient l'appui des chefs d'entreprise dans tous les secteurs.

Des mesures de réduction des émissions de tous les secteurs — industrie, immobilier, transport et agriculture — et d'adaptation aux changements climatiques viennent s'ajouter à la tarification du carbone. Elles se traduiront par une alimentation en électricité propre pour nos maisons, nos lieux de travail, nos véhicules et nos industries, et par une utilisation plus efficiente de l'énergie. Ces actions permettront la création d'infrastructures et d'écosystèmes plus résilients qui peuvent mieux résister aux changements climatiques et l'agrandissement des aires protégées et des parcs, et la prise d'autres mesures de conservation pour emmagasiner le carbone et favoriser l'adaptation aux changements climatiques.

Il s'agit là d'un plan complet. Toutes ces mesures combinées permettront de réduire considérablement les émissions au Canada, de nous rendre plus résilients aux effets des changements climatiques, de favoriser l'innovation, de stimuler l'économie et de créer de bons emplois pour la classe moyenne.

Les mesures que prendra le Canada à l'égard des changements climatiques rendront le pays plus efficace et plus concurrentiel. Elles nous permettront de tirer parti du marché mondial des biens et services à faibles émissions de carbone, déjà estimé à 5,8 mille milliards de dollars, et qui devrait continuer à augmenter de 3 % par année. Les innovations et solutions canadiennes sont déjà exportées et déployées dans le monde entier. Nous créons de nouveaux marchés et établissons des partenariats pour les entreprises canadiennes tout en appuyant l'action mondiale visant à réduire les émissions.

Le premier ministre Wilfrid Laurier avait autrefois déclaré : « Les nations commettent souvent l'erreur de ne pas saisir entièrement les nécessités de la situation. Elles manquent d'audace ». À l'aube du siècle de la croissance économique propre, non seulement le Canada fera preuve d'audace, mais il sera un leader.

Nous savons que, par les mesures que nous prendrons, nous léguerons un héritage durable à nos enfants et à nos petits-enfants, soit une économie solide et propre, des collectivités prospères et diversifiées, de l'air pur et un environnement sain.

L'honorable Catherine McKenna, C.P., députée
Ministre de l'Environnement et du Changement climatique

FAITS SAILLANTS

Pour la première fois, les provinces, les territoires et le gouvernement fédéral ont convenu de prendre collectivement des mesures de lutte contre les changements climatiques. Ensemble, nous avons mis au point le Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques.

Ce cadre repose sur quatre piliers : la tarification de la pollution par le carbone; les mesures dans chaque secteur de l'économie; l'adaptation aux changements climatiques; et le soutien aux technologies propres, à l'innovation et à la création d'emplois.

Ces piliers s'appuient sur l'engagement de nos gouvernements à continuer de reconnaître, de respecter et de sauvegarder les droits des peuples autochtones.

Le Cadre pancanadien comporte également un engagement à faire rapport sur les progrès aux Canadiens, à intervalles réguliers et de manière transparente.

Le gouvernement du Canada réalise des investissements et prend des mesures dans les quatre domaines désignés par les piliers.

Tarification de la pollution par le carbone

La tarification de la pollution par le carbone est une pierre angulaire du plan canadien de lutte contre les changements climatiques. Cette mesure réduira les émissions de gaz à effet de serre, stimulera l'innovation et encouragera les Canadiens et les entreprises à moins polluer. Elle enverra aussi aux industries et aux investisseurs une indication claire que nous nous dirigeons vers un avenir à faibles émissions de carbone.

Le gouvernement du Canada collaborera avec les provinces et les territoires pour atteindre les objectifs suivants :

- faire en sorte qu'une tarification de la pollution par le carbone soit en vigueur dans toutes les provinces d'ici 2018;
- joindre ses efforts à ceux des peuples autochtones pour trouver des solutions qui tiennent compte de leurs particularités;
- établir une approche en vue d'évaluer la tarification du carbone, notamment par une évaluation réalisée par des spécialistes pour comparer la rigueur et l'efficacité des différents systèmes de tarification du carbone dans l'ensemble du pays, et faire rapport aux premiers ministres en 2020 et en 2022;
- évaluer rapidement les pratiques exemplaires pour maintenir la compétitivité des secteurs à fortes émissions qui sont exposés aux échanges commerciaux.

Bâtiments résidentiels et autres immeubles

Nous passons la plus grande partie de notre vie dans des bâtiments. Nous pouvons les améliorer en les rendant plus écoénergétiques, et nous diminuerons du même coup les émissions. Nous les rendrons ainsi plus sains et plus confortables, et réduirons les factures d'énergie des Canadiens. Nous pouvons concevoir nos bâtiments de manière à ce qu'ils utilisent, et produisent même, une électricité propre. L'amélioration de nos résidences et de nos bâtiments créera aussi des emplois en construction, et poussera les entreprises canadiennes à innover.

Le gouvernement du Canada collaborera avec les provinces et les territoires pour atteindre les objectifs suivants :

- mettre au point de nouveaux codes du bâtiment pour les structures existantes et nouvelles, investir dans le développement de la nouvelle génération de technologies de construction et établir un étiquetage énergétique pour les bâtiments;

- utiliser du financement provenant du Fonds pour une économie à faibles émissions de carbone de 2 milliards de dollars pour aider les provinces et les territoires qui souhaitent intensifier leurs efforts d'amélioration du rendement énergétique des bâtiments;
- établir de nouvelles normes pour les appareils de chauffage et autres technologies clés;
- participer avec les peuples autochtones à l'amélioration de l'efficacité énergétique de leurs bâtiments.

Transport

Près du quart des émissions de gaz à effet de serre au Canada émanent des transports. Nous pouvons réduire ces émissions tout en rendant nos villes plus saines et en donnant aux Canadiens des options de transport plus pratiques. Pour y arriver, nous pouvons employer des carburants plus propres, accroître le nombre de véhicules à émission zéro sur les routes, améliorer les transports publics et rendre le fonctionnement de notre système de transport plus efficace.

Le gouvernement du Canada collaborera avec les provinces et les territoires pour atteindre les objectifs suivants :

- poursuivre la réduction des émissions provenant des voitures, des camions et des véhicules de transport, entre autres en élaborant de nouvelles normes de rendement énergétique axées sur les pneus;
- mettre au point une stratégie pancanadienne pour les véhicules à émission zéro, et investir dans l'infrastructure de recharge et de ravitaillement en gaz naturel et en hydrogène;

- investir dans les transports publics;
- élaborer une norme sur les carburants propres.

Électricité

Le Canada possède déjà l'un des systèmes d'électricité les plus propres au monde et il s'est donné comme objectif de faire passer sa proportion d'électricité propre de 80 à 90 % d'ici 2030. Cette électricité propre alimentera un plus grand nombre de nos résidences, de nos entreprises, de nos voitures et de nos industries.

Le gouvernement du Canada collaborera avec les provinces et les territoires pour atteindre les objectifs suivants :

- accélérer l'élimination progressive de la production traditionnelle d'électricité à partir du charbon d'ici 2030;
- investir dans les énergies renouvelables, comme les énergies éolienne et solaire;
- investir dans des lignes de transport reliant les provinces et les territoires, de même que dans les technologies de stockage d'énergie et de « réseau électrique intelligent » pour mieux exploiter l'énergie renouvelable;
- travailler en partenariat avec les peuples autochtones de même qu'avec les collectivités nordiques et éloignées pour réduire leur dépendance au diesel.

Industrie

L'économie du Canada repose sur ses industries. De la production de pétrole et de gaz aux usines de pâte, en passant par la fabrication d'acier et d'aluminium, nos industries livrent des produits de qualité qui sont utilisés au pays et à l'étranger. Les industries sont également les sources les plus importantes d'émissions de gaz à effet de serre au Canada. Nous pouvons aider

nos industries à réduire leurs émissions en facilitant la transition vers des carburants plus propres, en améliorant leur rendement énergétique et en adoptant des technologies de pointe.

Le gouvernement du Canada collaborera avec les provinces et les territoires pour atteindre les objectifs suivants :

- réduire les émissions de méthane de 40 à 45 % dans le secteur pétrolier et gazier d'ici 2025;
- élaborer des règlements qui réduiront graduellement l'utilisation des hydrofluorocarbures;
- aider les industries à améliorer leur efficacité énergétique;
- investir dans la mise au point et le déploiement de nouvelles technologies propres.

Exploitation forestière, agriculture et déchets

Les sols des forêts, des terres humides et des terres agricoles du Canada absorbent et stockent le carbone. L'amélioration de ces « puits de carbone » est essentielle pour nous aider à atteindre nos objectifs de lutte contre les changements climatiques, en particulier à long terme. Les industries forestières et agricoles produisent également beaucoup d'émissions, et il en est de même en ce qui concerne les déchets municipaux.

Le gouvernement du Canada collaborera avec les provinces et les territoires pour atteindre les objectifs suivants :

- protéger et valoriser les forêts, les terres humides et les terres agricoles, qui agissent comme puits de carbone;
- encourager une plus grande utilisation du bois dans la construction;

- faciliter une production plus étendue des carburants renouvelables et des bioproduits;
- préconiser des pratiques novatrices de gestion forestière et agricole qui aident à réduire les émissions.

Adaptation et résilience face au climat

Les Canadiens ressentent déjà les effets des changements climatiques. Le pergélisol fond, les côtes s'érodent, les espèces envahissantes sont une menace croissante, et la fréquence et la gravité des incendies de végétation, des sécheresses et des inondations sont en hausse. La réduction des émissions et l'établissement d'une économie plus propre font partie de la solution, mais nous devons aussi nous préparer à nous adapter.

Le gouvernement du Canada collaborera avec les provinces et les territoires pour atteindre les objectifs suivants :

- contribuer à traduire en mesures concrètes les données scientifiques et le savoir traditionnel en établissant un centre canadien de services climatologiques, et en renforçant la capacité régionale et l'expertise en matière d'adaptation;
- investir dans des infrastructures résistantes au climat et intégrer la résilience au climat dans les normes et les codes du bâtiment;
- investir dans la protection de la santé et du bien-être, y compris pour favoriser la santé dans les communautés autochtones;
- aider les régions vulnérables en investissant dans les infrastructures, en renforçant la capacité dans le Nord, en appuyant la surveillance communautaire, ainsi qu'en faisant avancer la recherche, la surveillance

et la communication d'informations dans les régions côtières;

- travailler à réduire les dangers et à atténuer les effets des catastrophes en investissant dans les infrastructures et en faisant progresser les efforts de protection contre les dommages causés par les inondations;
- travailler avec les peuples autochtones, notamment au moyen d'initiatives communautaires, afin de renforcer la capacité d'adaptation et de réduire les risques précis auxquels ils sont exposés en raison des changements climatiques.

Technologies propres, innovation et emplois

Le Canada a la possibilité de devenir un chef de file dans la mise au point de technologies propres. Les nouvelles technologies peuvent nous aider à réduire les émissions tout en créant des emplois et en stimulant notre croissance économique pour les générations à venir.

Le gouvernement du Canada collaborera avec les provinces et les territoires pour atteindre les objectifs suivants :

- investir dans la recherche et le développement de technologies dans les domaines qui offrent un potentiel considérable de réduction des émissions;
- aider les entreprises à commercialiser leurs produits et à prendre de l'essor;
- donner l'exemple par l'acquisition de technologies propres pour les activités gouvernementales;
- collaborer avec les collectivités nordiques et éloignées et les communautés autochtones afin qu'elles adoptent des technologies

propres et les adaptent à leurs besoins.

Parcs et aires protégées

Le Canada compte sur son territoire 46 parcs nationaux et un parc urbain national situés dans des écosystèmes diversifiés. Le gouvernement fédéral prend des mesures pour renforcer les aires marines et terrestres, et en protéger la biodiversité. Les écosystèmes sains et diversifiés sur le plan biologique résistent mieux aux changements climatiques, et peuvent aussi nous aider à nous protéger de ses effets, comme les inondations et les sécheresses. Les parcs et les aires protégées sont également des puits de carbone. La préservation et l'amélioration de ces aires peuvent donc augmenter leur capacité à absorber et à stocker le carbone.

Le gouvernement du Canada collaborera avec les provinces et les territoires pour atteindre les objectifs suivants :

- protéger 17 % de sa superficie terrestre et 10 % de ses aires marines d'ici 2020.

Scène internationale

La question des changements climatiques est un enjeu mondial qui ne peut être résolu sans une collaboration internationale. Le Canada travaille de concert avec des pays de partout dans le monde pour montrer la voie et diriger une action mondiale en réponse aux changements climatiques.

Le gouvernement du Canada collaborera avec les provinces et les territoires pour atteindre les objectifs suivants :

- respecter l'engagement international du Canada en matière de financement de la lutte contre les changements climatiques, qui consiste à verser 2,65 milliards de dollars d'ici 2020 en vue d'aider les pays les plus pauvres et les plus vulnérables à s'adapter aux

changements climatiques et à atténuer leurs effets;

- évaluer les outils en vue de s'approprier les résultats d'atténuation transférés à l'échelle internationale au titre de l'Accord de Paris;
- mobiliser les partenaires internationaux pour que les pratiques commerciales appuient les politiques climatiques.



TARIFICATION DE LA POLLUTION PAR LE CARBONE

RÉDUIRE LA POLLUTION ET STIMULER LA CROISSANCE DE L'ÉCONOMIE PROPRE

Passer à l'action

Le gouvernement du Canada collaborera avec les provinces et les territoires pour atteindre les objectifs suivants :

- instaurer des systèmes de tarification du carbone dans l'ensemble du pays d'ici 2018;
- joindre ses efforts à ceux des peuples autochtones pour trouver des solutions qui tiennent compte de leurs circonstances particulières;
- produire, en 2020, un rapport intermédiaire qui sera examiné et évalué par les premiers ministres. En tant que premier produit à livrer, l'examen évaluera les approches et les pratiques exemplaires en matière de compétitivité des secteurs à forte intensité d'émission et tributaires du commerce;
- réaliser un examen complet de la tarification du carbone d'ici 2022 afin d'évaluer sa rigueur et son efficacité, et pour comparer les systèmes appliqués au pays.

Le Canada passe à l'action avec le plan de tarification de la pollution par le carbone. Nous pouvons ainsi réduire nos émissions de gaz à effet de serre et transmettre un message clair aux entrepreneurs, à l'industrie et aux

investisseurs que nous nous dirigeons vers un avenir à faibles émissions de carbone.

De tous les Canadiens, 97% habitent dans une province ou un territoire dont le gouvernement s'est engagé à mettre un prix sur la pollution par le carbone. La Colombie-Britannique et l'Alberta appliquent une taxe sur le carbone. Le Québec et l'Ontario ont en place des systèmes de plafonnement et d'échange selon lesquels les entreprises doivent obtenir des permis pour les émissions de pollution par le carbone, qu'elles peuvent échanger entre elles jusqu'à l'atteinte d'un plafond global. Le Québec a relié son système à celui de la Californie, et l'Ontario prévoit s'y joindre en 2018.

Comme l'indique la référence du gouvernement du Canada, une tarification pour la pollution par le carbone s'appliquera dans tout le pays d'ici 2018. Chaque province et territoire créera et mettra en œuvre son propre système à cet égard, soit celui qui lui conviendra le mieux — que ce soit un prix fixe imposé sur la pollution par le carbone ou un système de plafonnement et d'échange de droits d'émission.

Le gouvernement du Canada reconnaît les circonstances particulières des territoires et celles des peuples autochtones, dont les coûts élevés de la vie et de l'énergie, les défis liés à la sécurité alimentaire et les économies émergentes. Nous travaillerons de concert avec les territoires et les peuples autochtones pour trouver des solutions qui tiennent compte de leur situation.

Les provinces et les territoires conserveront tous les revenus générés par la tarification de la pollution par le carbone. Ils peuvent utiliser ces revenus en fonction de leurs besoins, par exemple pour soutenir les consommateurs, les entreprises ou des groupes vulnérables. La Colombie-Britannique s'en sert pour réduire les taxes pour les consommateurs et les entreprises. L'Alberta recycle ces revenus pour soutenir les consommateurs, les petites

entreprises et les programmes de technologies propres. Quant à l'Ontario et au Québec, ces revenus servent à appuyer les programmes de lutte contre les changements climatiques.

La tarification de la pollution par le carbone est tout simplement logique. Un bon nombre de chefs d'entreprise de tous les secteurs appuient l'application de cette mesure au Canada. Plus d'une vingtaine d'entreprises canadiennes — dont des sociétés minières et des détaillants, des sociétés pétrolières, ainsi que les cinq plus grandes banques canadiennes — ont joint la Coalition pour le leadership en matière de tarification du carbone de la Banque mondiale, et toutes appuient la tarification de la pollution par le carbone. Ces entreprises comprennent qu'au fil de la transition mondiale vers une économie à faibles émissions de carbone, la tarification du carbone aidera les entreprises, les investisseurs et les consommateurs du Canada

à choisir des produits et services à faible teneur en carbone. En outre, cette tarification stimulera l'innovation, ce qui permettra au Canada de maintenir une position concurrentielle par rapport à d'autres pays.



UN EXEMPLE DE RÉUSSITE

Jean et Line sont propriétaires d'une entreprise à Prince George, en Colombie-Britannique. Leur société fabrique des outils électriques, dont des scies mécaniques et des souffleuses à neige. Ils favorisent l'efficacité énergétique dans la conception, la fabrication et la mise en marché de leurs produits. Ils économisent ainsi de l'argent, et leur marque est reconnue pour la puissance, la durabilité et la fiabilité des produits. Ce renom les aide à accroître leurs ventes sur le marché mondial. Afin de répondre à la demande, ils ouvrent, adjacente à la première, une deuxième usine plus vaste qui est alimentée par l'énergie géothermique, des tuiles solaires et des turbines éoliennes.

BÂTIMENTS RÉSIDENTIELS ET AUTRES IMMEUBLES

RÉALISER DES ÉCONOMIES ET AUGMENTER L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DE NOS BÂTIMENTS

Passer à l'action

Le gouvernement du Canada collaborera avec les provinces et les territoires pour atteindre les objectifs suivants :

- élaborer un code du bâtiment de type « consommation énergétique nette zéro » dans l'objectif que les provinces et les territoires l'adoptent d'ici 2030;
- élaborer un code type pour les immeubles existants afin de guider les améliorations écoénergétiques pendant les rénovations dans l'objectif que les provinces et les territoires l'adoptent;
- mettre au point des outils pour soutenir l'objectif de rendre obligatoire l'étiquetage énergétique dans les immeubles dès 2019;
- utiliser du financement provenant du Fonds pour une économie à faibles émissions de carbone de 2 milliards de dollars pour aider les provinces et les territoires à accroître leurs initiatives d'amélioration du rendement énergétique des immeubles;
- établir de nouvelles normes évoluées pour les appareils de chauffage et autres technologies clés;
- appuyer les collectivités et les gouvernements autochtones à mesure qu'ils améliorent l'efficacité énergétique de leurs bâtiments.

Nous passons la plus grande partie de notre vie dans des bâtiments. Nos maisons, nos

bureaux et nos centres communautaires doivent être chauffés, climatisés et éclairés. Au Canada, le secteur du bâtiment produit 12 % des émissions à l'échelle nationale et la plupart sont générées par le chauffage des espaces intérieurs et de l'eau. Si on ajoute à cela les émissions indirectes liées à l'électricité, cette part augmente rapidement à 17 %. En rendant ces sources d'émissions plus écoénergétiques, nous réalisons donc de grandes économies.



Le secteur du bâtiment est une industrie de plusieurs milliards de dollars au Canada. Lorsque nous améliorons l'efficacité énergétique de nos bâtiments résidentiels et des autres bâtiments, nous créons aussi de nouveaux emplois. Au Canada, chaque dollar investi par le gouvernement dans les programmes d'efficacité énergétique permet aux Canadiens d'économiser potentiellement jusqu'à 3 ou 5 dollars.

Nos bâtiments seront beaucoup plus écoénergétiques, utiliseront de l'électricité propre et produiront même leur propre électricité. Les bâtiments écoénergétiques bien conçus offrent un milieu confortable et sain, et ils permettent en outre aux Canadiens d'économiser sur leur facture d'énergie.

Le gouvernement fédéral contribuera à l'amélioration de l'efficacité énergétique de nos bâtiments résidentiels et de nos immeubles.

Tout d'abord, le gouvernement du Canada proposera des moyens de rendre les nouveaux bâtiments plus écoénergétiques. La conception de bâtiments « à consommation énergétique nette zéro », soit des bâtiments qui consomment autant d'énergie qu'ils produisent, est réalisable. En collaboration avec les provinces et les territoires, le gouvernement fédéral élaborera un code du bâtiment qui, une fois adopté par les provinces, les territoires et les constructeurs, assurera que, d'ici 2030, tous les nouveaux bâtiments construits seront à consommation énergétique nette zéro.

Nous travaillerons également avec les provinces et les territoires pour élaborer un code de modernisation des bâtiments actuels et adopter un système d'étiquetage énergétique afin de soutenir les efforts de modernisation. Un code pour les bâtiments existants aidera les Canadiens à améliorer le bilan écoénergétique de leur résidence ou d'un autre bâtiment pendant les travaux de modernisation. En 2030, 75 % du secteur du bâtiment du Canada sera constitué de bâtiments déjà construits à l'heure actuelle. Nous devons donc améliorer leur rendement écoénergétique.

L'étiquetage énergétique permettra aux propriétaires résidentiels d'augmenter la valeur des résidences qui affichent un rendement écoénergétique amélioré grâce aux investissements dans une meilleure isolation et dans des systèmes de chauffage et de climatisation plus efficaces.

Le gouvernement fédéral compte également établir des normes d'efficacité évoluées pour les nouveaux appareils de chauffage et autres appareils ménagers pour que les propriétaires résidentiels puissent réaliser des économies d'énergie et d'argent au fil du temps.

Le Fonds pour une économie à faibles émissions de carbone de 2 milliards de dollars et les investissements du gouvernement dans les infrastructures écologiques appuieront la transformation de notre secteur du bâtiment.

Nous nous servirons de ces sources de financement pour soutenir les initiatives des provinces et des territoires visant à aider les propriétaires résidentiels et les entreprises à adopter des mesures plus efficaces sur le plan énergétique.

Finalement, nous travaillerons en collaboration avec les peuples autochtones pour améliorer l'efficacité énergétique de nos initiatives de solutions aux difficultés liées au logement dans leurs communautés tout en luttant contre les changements climatiques. Ensemble, nous construirons de nouveaux bâtiments plus efficaces grâce à des normes améliorées en matière de construction, tout en augmentant l'efficacité des bâtiments existants. Les peuples autochtones ont en outre signalé la nécessité d'intégrer leur savoir traditionnel et leur culture dans la conception des bâtiments.

Ces mesures créeront de bons emplois, favoriseront la mise au point de nouvelles technologies, permettront aux Canadiens de faire des économies et aideront à rendre les foyers, les bâtiments commerciaux et industriels ainsi que les autres immeubles plus confortables, sains et écologiques. Pour que le Canada puisse prospérer en cette ère de croissance propre, nous avons besoin de bâtiments efficaces et résistants.

UN EXEMPLE DE RÉUSSITE

Amani veut économiser de l'argent sur le chauffage de sa maison et aider l'environnement. Elle peut remplacer ses fenêtres qui laissent passer des courants d'air, isoler son grenier et remplacer son chauffe-eau pour réduire sa facture d'énergie au fil du temps. Elle peut s'assurer de retenir les services d'entrepreneurs qui respectent les codes du bâtiment écologiques récents. Ces mesures lui permettent d'économiser de l'argent en plus d'aider le Canada à construire un avenir sain et durable.

TRANSPORT PROPRE

RENDEZ NOS VOITURES PLUS PROPRES ET NOS VILLES PLUS SAINES

Passer à l'action

Le gouvernement du Canada collaborera avec les provinces et les territoires pour atteindre les objectifs suivants :

- poursuivre la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) provenant des voitures, des camions et d'autres véhicules de transport au moyen de normes sur les émissions, de normes sur les pneus qui réduisent la consommation de carburant et d'exigences en matière de technologies d'économie de carburant;
- réduire les émissions de GES dans les secteurs ferroviaire, aérien, marin et hors route, autant dans les carrefours de transport que dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement, en améliorant leur efficacité et en soutenant l'adoption de carburants de remplacement;
- élaborer une stratégie nationale sur les véhicules à émission zéro en collaboration avec les provinces et les territoires;
- investir dans des bornes de recharge et des postes de ravitaillement pour les véhicules à émission zéro et les véhicules à carburant de remplacement;
- investir dans le transport en commun;
- élaborer une norme sur les carburants propres.

Le secteur des transports représente actuellement 23 % des émissions de gaz à effet de serre du Canada. Les mesures prises par le gouvernement fédéral en coordination avec les provinces et les territoires mettront notre pays sur la bonne voie pour réduire sensiblement nos émissions et faciliter le transport.

Grâce à des investissements stratégiques et intelligents dans les transports, nous réussirons non seulement à diminuer la pollution par le carbone, mais aussi à créer des emplois bien rémunérés et à améliorer notre qualité de vie à domicile, au travail et dans nos collectivités.

Les véhicules à émission zéro, comme les voitures électriques et les véhicules à pile à combustible, sont un domaine que nous devons considérer comme prioritaire. Comme ils deviennent chaque année plus courants et plus abordables, ces véhicules favoriseront la transition vers un système de transport à faibles émissions de carbone et réduiront la pollution dans nos villes.

Le gouvernement du Canada améliorera l'infrastructure des véhicules à émission zéro en collaborant avec les provinces et les territoires pour investir dans l'installation de bornes de recharge supplémentaires afin que davantage de familles canadiennes puissent faire leurs trajets quotidiens et parcourir de plus longues distances. Nous élaborerons également, avec les provinces et les territoires, une stratégie nationale sur les véhicules à émission zéro.

**LES VILLES CANADIENNES :
AU CŒUR DE L'ACTION SUR LE CLIMAT**

DES AUTOBUS QUI SE RECHARGENT EN SEULEMENT 6 MINUTES? CELA FAIT PARTIE DU PROJET DE MONTRÉAL DE PASSER À UNE FLOTTE D'AUTOBUS ENTIÈREMENT ÉLECTRIQUE D'ICI 2040 AFIN DE RÉDUIRE DE FAÇON IMPORTANTE SES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE.

De nombreux pays se sont déjà engagés dans cette voie et ont même pris des mesures plus rigoureuses. En 2015, aux Pays-Bas, 10 % de tous les véhicules neufs vendus étaient des véhicules électriques. En Norvège, c'était le double, soit 22 %.

Au Canada, des entreprises innovent et créent des emplois dans le secteur des transports propres pour notamment fabriquer des autobus électriques à émission zéro.

Nous continuerons à améliorer les normes afin que nos véhicules consomment moins de carburant et émettent moins de pollution. Par exemple, nous œuvrons à l'établissement de normes en matière de pneus écoénergétiques, et nous travaillons avec les provinces et les territoires pour exiger l'installation de technologies qui réduisent les émissions provenant de nos véhicules utilitaires lourds. Nous nous efforcerons aussi de diminuer les émissions provenant de nos avions, de nos trains et de nos navires en mer. Ces mesures réduiront la pollution atmosphérique et amélioreront la santé des Canadiens tout en

permettant aux familles et aux entreprises d'économiser sur leurs dépenses de carburant.

Nous collaborerons également avec les provinces, l'industrie et d'autres partenaires pour élaborer une norme sur les carburants propres qui stimulera l'innovation et réduira encore davantage la pollution. Une norme sur les carburants propres bien conçue fournira aux familles et aux entreprises des moyens supplémentaires de faire des économies et de réduire la pollution. En faisant la promotion de carburants à faible teneur en carbone et de solutions de recharge comme l'électricité, les biogaz et l'hydrogène, nous réduirons les émissions de gaz à effet de serre d'une quantité équivalant à retirer des routes 7 millions de véhicules d'ici 2030.

Quand nous regardons ce qui se passe partout dans le monde, nous voyons que les pays installent des réseaux de transport en commun rapides, investissent dans les transports électriques et encouragent leurs citoyens à être actifs en se promenant à bicyclette ou à pied dans leur ville. L'autre scénario — des embouteillages et des centres urbains pollués — n'est simplement pas une option. C'est pourquoi nous avons annoncé un investissement de 25 milliards de dollars destiné à moderniser nos systèmes de transport en commun dans l'ensemble du pays au cours des dix prochaines années.

Le Canada investit dans les transports propres et efficaces, et ce faisant, il s'assure que les familles canadiennes vivront dans des collectivités saines et productives.

UN EXEMPLE DE RÉUSSITE

Andrew et Renée habitent à Calgary et ont deux jeunes filles de 7 et 10 ans. Tous les matins, Andrew et Renée passent tous les deux plus de 60 minutes coincés dans la circulation en se rendant au travail. Combinées, ces minutes représentent deux heures qu'ils pourraient utiliser pour passer du temps avec leurs filles, entraîner une équipe de soccer ou discuter à l'heure du déjeuner ou du souper. Des investissements stratégiques dans de meilleurs systèmes de transport permettront de redresser la situation. Andrew et Renée passeront plus de temps en famille et moins de temps à attendre dans la circulation.

ÉLECTRICITÉ

ÉLECTRICITÉ PROPRE ALIMENTÉE PAR LE SOLEIL, LE VENT ET NOS COURS D'EAU

Passer à l'action

Le gouvernement du Canada collaborera avec les provinces et les territoires pour atteindre les objectifs suivants :

- éliminer progressivement la production traditionnelle d'électricité à partir du charbon d'ici 2030, notamment au moyen d'ententes d'équivalences;
- établir des normes de rendement relatives à la production d'électricité à partir du gaz naturel;
- investir dans les sources d'énergie propre;
- investir dans les lignes de transmission entre les provinces et les territoires;
- investir dans les technologies de stockage énergétique et les technologies de réseau intelligent pour moderniser le système électrique;
- collaborer avec les collectivités éloignées, autochtones et du Nord afin de réduire leur dépendance au diesel.

Dans l'ensemble du pays, l'électricité alimente nos foyers, nos commerces, nos hôpitaux et nos écoles. Celle-ci permet de chauffer certains de nos bâtiments en hiver, de refroidir nos bâtiments en été et d'éclairer nos rues pendant la nuit. Chaque jour, nous utilisons l'électricité pour charger nos téléphones cellulaires et nos ordinateurs.

Au Canada, nous avons beaucoup de chance. Nous produisons 80 % de notre électricité à partir de sources non émettrices, comme l'hydroélectricité, l'énergie nucléaire, éolienne et solaire. De plus, nous nous sommes fixé comme objectif de produire 90 %

d'électricité non émettrice d'ici 2030. L'atteinte de cet objectif permettra non seulement de rendre le Canada plus sain, mais elle nous permettra également de stimuler notre secteur de l'énergie propre et de créer de bons emplois.

Pour ce faire, le gouvernement du Canada, en collaboration avec les provinces, les territoires et les peuples autochtones, prend des mesures audacieuses.

Le Canada éliminera progressivement les centrales électriques traditionnelles alimentées au charbon d'ici 2030. Cette mesure aura une incidence positive sur la santé des Canadiens. La pollution atmosphérique est une cause majeure des maladies respiratoires et l'élimination progressive de la combustion de charbon permettra de diminuer le nombre de visites aux urgences et de réduire le nombre de décès prématurés chaque année.



En éliminant progressivement l'électricité produite à partir du charbon, nous faisons également des investissements historiques dans la recherche et l'innovation en matière d'énergie propre ainsi que dans l'établissement de la Banque de l'infrastructure du Canada, qui devrait contribuer au financement des projets d'énergie renouvelable et de réseau d'électricité.

Des changements positifs se font déjà sentir. La capacité éolienne du Canada est 15 fois plus élevée qu'elle ne l'était il y a une décennie et elle continuera de croître. On trouve des éoliennes depuis les plaines des prairies jusqu'à la côte de l'Atlantique. L'énergie solaire connaît également une croissance rapide.

En 2015, le Canada faisait partie des dix pays du monde à avoir la plus grande capacité de production d'énergie solaire. Le Canada établit également de nouvelles sources novatrices d'énergie, comme l'énergie géothermique et marémotrice. La Nouvelle-Écosse est un chef de file en la matière grâce à son projet Cape Sharp Tidal, la première turbine marémotrice en eau vive de l'Amérique du Nord.

En augmentant notre production d'énergie propre, nous devons nous assurer de l'intégrer efficacement dans nos réseaux d'électricité actuels. C'est pourquoi nous collaborerons avec les gouvernements provinciaux et territoriaux pour accroître la capacité de stockage de l'énergie et appuyer la technologie des « réseaux intelligents », qui emploie des détecteurs et outils d'automatisation pour moderniser le flux d'électricité à l'échelle du réseau, améliorant ainsi la fiabilité des réseaux

d'électricité.

Certaines provinces disposent de plus d'énergie propre que d'autres, surtout celles qui bénéficient de sources importantes d'hydroélectricité. Le gouvernement du Canada collaborera avec les provinces et les territoires pour investir dans des lignes de transmission qui relient les provinces et les territoires qui disposent de sources abondantes d'électricité propre avec les provinces et territoires qui n'en ont pas.

Enfin, de nombreuses collectivités autochtones, éloignées et du Nord du Canada ne sont pas raccordées aux réseaux électriques, si bien qu'elles doivent se tourner vers la production onéreuse et polluante de diesel pour chauffer et éclairer leurs demeures et leurs bâtiments. Nous collaborerons avec ces collectivités pour investir dans des projets d'énergie renouvelable, ou pour les brancher au réseau, afin d'aider à réduire leur dépendance au diesel et de créer des retombées économiques à l'échelle locale. En fait, selon les données recueillies par le projet de recherche sur les sources d'énergie renouvelable autochtones, plus de 300 projets d'énergie propre pour les peuples autochtones sont en cours dans plus de 190 collectivités du Canada. Ces chiffres continueront d'augmenter.

Le secteur de l'énergie propre pourrait devenir une source importante de création d'emplois. Il permettrait également des collectivités propres et saines pour les prochaines générations.

UN EXEMPLE DE RÉUSSITE

Chantal, une fillette de 12 ans, est très active. Elle adore jouer au soccer, mais elle doit faire attention, surtout dehors, car elle souffre d'asthme. L'élimination progressive de la production d'électricité traditionnelle au charbon et une utilisation accrue de la production de l'électricité grâce à l'énergie renouvelable permettront à Chantal et à la population canadienne de bénéficier d'air plus sain. Ces mesures aideront aussi à réduire les risques liés aux changements climatiques et à créer plus d'emplois grâce aux projets locaux d'énergie propre. À plus long terme, Chantal et ses parents respireront beaucoup mieux.

INDUSTRIE

AIDER L'INDUSTRIE À ÊTRE PLUS PROPRE ET PLUS EFFICACE

Passer à l'action

Le gouvernement du Canada collaborera avec les provinces et les territoires pour atteindre les objectifs suivants :

- réduire les émissions de méthane de 40 à 45 % dans le secteur du pétrole et du gaz d'ici 2025;
- mettre en œuvre une réglementation visant à supprimer progressivement l'usage des hydrofluorocarbures;
- aider les industries à améliorer leur efficacité énergétique;
- investir dans le développement et la mise en place de nouvelles technologies industrielles propres en collaboration avec les provinces et les territoires.

Le Canada est doté d'une industrie forte et diversifiée : il s'agit là du pilier de notre économie. L'industrie emploie des centaines de milliers de Canadiens dans tout le pays. De la production de pétrole et de gaz naturel aux usines de pâte et papier, en passant par la fabrication de l'acier et de l'aluminium, notre industrie crée des produits de qualité utilisés au Canada et à l'étranger.

Cependant, 37 % des émissions canadiennes de gaz à effet de serre (GES) viennent de l'industrie; il y a beaucoup de choses que nous pouvons faire pour réduire ces émissions.

Grâce à des changements de politique et à des investissements ciblés, les différents secteurs de l'industrie canadienne utiliseront des combustibles et de l'électricité plus propres, amélioreront leur efficacité énergétique, et feront

appel à des technologies de pointe pour réduire la pollution attribuable au carbone. Ces changements aideront l'industrie canadienne à prospérer au cours du siècle de la croissance propre.

Nous devons d'abord réduire les émissions de méthane et d'hydrofluorocarbures (HFC). De concert avec les provinces et les territoires, le gouvernement du Canada œuvre à réduire les émissions de méthane provenant de l'exploitation pétrolière et gazière de 40 à 45 % d'ici 2025, notamment grâce à des ententes d'équivalences qui permettraient aux provinces de mettre en œuvre leur propre régime réglementaire. En outre, le gouvernement fédéral a fait adopter une réglementation pour réduire progressivement l'utilisation des HFC, que l'on emploie dans les appareils de climatisation et les réfrigérateurs, qui sont de puissants GES, certains étant plusieurs milliers de fois plus néfastes que le dioxyde de carbone.

Par ailleurs, l'accroissement de l'efficacité énergétique est l'un des piliers de notre stratégie en matière de croissance propre. Les systèmes de gestion de l'énergie permettent aux entreprises de suivre, d'analyser et d'améliorer leur efficacité énergétique. Ces systèmes sont peu coûteux, peuvent être mis en œuvre rapidement, produisent des résultats sur-le-champ et permettront aux entreprises de faire des économies. Le gouvernement du Canada va prendre des mesures pour multiplier ces outils de gestion de l'énergie et pour inciter les entreprises à s'en servir.



Les systèmes industriels de gestion de l'énergie, y compris la combustion, le chauffage industriel, les moteurs, les pompes et les ventilateurs, représentent environ 80 % de toute l'énergie utilisée dans le secteur de l'industrie.

En moyenne, de 30 à 40 % de cette énergie est perdue.

En plus d'augmenter nos économies d'énergie, nous avons la possibilité de changer le type d'énergie que nous employons. C'est pourquoi le Canada va faire des investissements stratégiques dans de nouvelles technologies propres au sein de l'industrie. Certaines des technologies modernes peuvent aider les industries à réduire leurs émissions et à utiliser des combustibles et de l'électricité propres. Le gouvernement va entamer des consultations au début de l'année prochaine avec les parties prenantes, les provinces, les territoires et les peuples autochtones pour élaborer une norme sur les carburants propres qui encouragera le secteur industriel à employer des combustibles à faible teneur en carbone.

À long terme, des percées technologiques permettront de réduire davantage les émissions. De bons investissements réalisés aujourd'hui rendront notre industrie plus propre demain.

L'avenir propre du Canada comprend des entreprises concurrentielles sur la scène internationale qui prennent au sérieux leur empreinte écologique et encouragent l'utilisation de nouvelles technologies pour améliorer l'efficacité et la productivité, et réduire les émissions.

UN EXEMPLE DE RÉUSSITE

Une usine de pâtes et papiers du Québec projette d'utiliser de l'écorce, de la boue et des résidus de bois — qui sont des sous-produits de ses activités — pour produire de l'énergie et chauffer son installation. L'énergie excédentaire sera ensuite utilisée pour produire de l'électricité qui sera vendue à Hydro-Québec. La construction de ce projet d'une valeur de plusieurs millions de dollars permettra de créer 80 emplois, et l'exploitation du nouvel équipement nécessitera 15 employés à temps plein à l'usine. Le coût du projet sera amorti sur une période de 15 ans. Ces améliorations en technologies propres réduiront de 40 % les émissions de gaz à effet de serre de l'usine et de 80 % les résidus de sous-produits de bois envoyés dans les sites d'enfouissement.



TECHNOLOGIES PROPRES, INNOVATION ET EMPLOIS

BÂTIR DES TECHNOLOGIES INNOVANTES EN VUE DU SIÈCLE DE LA CROISSANCE PROPRE

Passer à l'action

Le gouvernement du Canada collaborera avec les provinces et les territoires pour atteindre les objectifs suivants :

- soutenir la recherche et la mise au point de technologies dans des secteurs qui ont le potentiel de réduire grandement les émissions;
- aider les entreprises à commercialiser leurs produits et à prendre de l'essor au moyen de l'acquisition de compétences et de leadership, du soutien de technologies qui permettent d'accroître la compétitivité et d'améliorer le bilan environnemental, et de la facilitation de l'accès aux marchés internationaux;
- donner l'exemple par l'acquisition de technologies propres pour les activités du gouvernement;
- soutenir les peuples autochtones et les communautés nordiques et éloignées pour qu'ils puissent adopter des technologies propres et les adapter à leurs besoins;
- collaborer avec les provinces et les territoires pour coordonner les investissements et établir une stratégie de collecte de données sur les technologies propres.

Le monde commence à évoluer vers des façons plus propres de faire les choses : exploiter les industries avec moins d'énergie, produire plus d'énergie éolienne solaire, réduire les déchets. Il reste encore beaucoup de chemin à faire, mais cette transformation stimule l'innovation et crée des débouchés en vue d'un siècle de la croissance propre.

Considérons l'énergie propre. En 2015, plus de 250 milliards de dollars ont été investis à l'échelle mondiale dans la capacité de production d'énergie renouvelable, soit plus du double de la somme investie dans les nouvelles installations de production d'électricité au charbon et au gaz. Ce genre d'investissement incite les entreprises canadiennes à trouver de nouveaux moyens pour que la production d'énergie soit propre, comme en faisant l'extraction du dioxyde de carbone de l'air.

En investissant aujourd'hui dans les nouvelles technologies propres de demain, le Canada peut demeurer compétitif et, dans la foulée, créer des dizaines de milliers de bons emplois dans l'ensemble du pays.

Nous avons la possibilité de devenir un chef de file en matière de développement des technologies propres. En 2012, le marché mondial des technologies propres valait environ 5,8 billions de dollars, une valeur qui augmente de plus de 3 % par année. Les pays qui innovent détiendront un avantage concurrentiel.

Le gouvernement du Canada travaille avec les provinces et les territoires par l'entremise du cadre pancanadien en matière de croissance propre et d'innovation.

De la recherche et du développement à la démonstration des nouvelles technologies, en passant par l'adoption de technologies propres, les gouvernements travailleront de concert pour aider les Canadiens à faire la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. Pour être un chef de file dans le secteur du développement des technologies propres, il sera nécessaire d'investir dès les premières étapes

du développement des technologies, d'établir des partenariats internationaux et d'encourager des initiatives « thématiques » pour aider à générer de nouvelles idées innovantes et à créer des possibilités économiques.

Les entreprises canadiennes évoluant dans le secteur des technologies propres recevront du soutien. Elles auront accès aux capitaux nécessaires pour commercialiser leurs produits et services. En partenariat avec les provinces et les territoires, nos industries du secteur des ressources naturelles deviendront des acteurs importants de l'économie axée sur la croissance propre en concevant et en adoptant des technologies propres qui renforcent la compétitivité et la performance environnementale. Une approche d'ouverture permettra à ces entreprises d'avoir un accès intégral et efficace à l'éventail de programmes et de services gouvernementaux disponibles pour favoriser leur réussite commerciale.



Nous appuierons également l'adoption de technologies propres dans l'ensemble du Canada par diverses mesures, notamment dans le cadre des processus d'approvisionnement gouvernementaux et en travaillant avec les collectivités du Nord, les collectivités éloignées et les communautés autochtones.

Ces investissements enverront un message aux investisseurs selon lequel le Canada prend au sérieux son rôle de chef de file au cours du siècle de la croissance propre. Nous avons déjà dans notre pays des milliers d'entreprises qui offrent des produits et des services du secteur des technologies propres. Nos entreprises sont dirigées par des entrepreneurs innovateurs qui développent des technologies telles que les biocarburants de la prochaine génération, des batteries à technologie avancée pour les véhicules électriques, des matériaux légers, des nouvelles technologies pour le secteur minier et des procédés d'extraction des sables bitumineux plus propres, et bien d'autres mesures. En épaulant ces dirigeants, nous créerons des emplois et augmenterons les exportations de technologies propres vers le marché international.

UN EXEMPLE DE RÉUSSITE

Janine est une entrepreneure de la ville de Dawson, au Yukon. Elle a mis au point une technologie qui rend les bâtiments plus éconergétiques. Elle obtient un contrat du gouvernement du Canada pour implanter sa technologie respectueuse du climat dans les nouveaux bâtiments du gouvernement. Cette occasion lui permet de faire croître son entreprise, d'améliorer sa technologie et de réduire ses coûts pour faire concurrence aux constructeurs traditionnels. Elle présente son produit à divers salons commerciaux de l'Amérique du Nord. Cela lui permet de devenir une chef de file des technologies propres et de créer une entreprise prospère.

EXPLOITATION FORESTIÈRE, AGRICULTURE ET DÉCHETS

DES SOLUTIONS INNOVANTES POUR RÉDUIRE LES ÉMISSIONS

Passer à l'action

Le gouvernement du Canada collaborera avec les provinces et les territoires pour atteindre les objectifs suivants :

- protéger et valoriser les milieux forestiers, humides et agricoles puisqu'ils sont des puits de carbone;
- favoriser une utilisation accrue des produits de bois dans les constructions;
- cibler les occasions de produire des carburants renouvelables et des bioproduits;
- préconiser des pratiques de gestion forestière et agricole qui contribuent à réduire les émissions.

Les sols riches et les vastes forêts du Canada ont fourni la nourriture et les matières nécessaires pour aider nos collectivités à prospérer pendant des générations. Il est essentiel de maintenir ces ressources et de les utiliser de façon durable.

Nos collectivités et nos villes génèrent en outre beaucoup de déchets que nous devons aussi gérer de manière durable.

Les émissions de gaz à effet de serre émanant des industries de l'exploitation forestière et de l'agriculture, ainsi que des déchets municipaux,

représentent globalement quelque 13 % du total des émissions du Canada.

Notre pays doit continuer d'améliorer la gestion de ses déchets. Les décharges publiques produisent du méthane qu'il est possible de capturer et d'utiliser comme combustible. Les déchets agricoles peuvent aussi être réutilisés comme combustible. Ces mesures, et d'autres, encore offrent une occasion de créer de nouveaux emplois et de réduire les émissions.

Les sols agricoles et les forêts absorbent et stockent le carbone. L'amélioration de ces « puits de carbone » est essentielle pour aider à atteindre nos objectifs en matière de lutte contre les changements climatiques, en particulier à long terme.

Le cadre pancanadien favorisera la réduction des émissions dans ces secteurs et améliorera le stockage du carbone de plusieurs façons.

En collaborant avec les provinces, les territoires et les propriétaires, le gouvernement du Canada appuiera les mesures prises pour augmenter le stockage du carbone dans ses forêts, ses terres humides et ses sols agricoles. Un moyen d'y parvenir consiste à remettre en état les forêts touchées par des perturbations naturelles, comme les infestations d'insectes ou les incendies de forêt.

Le gouvernement du Canada appuiera une plus grande utilisation du bois dans la construction de ses bâtiments. La construction en bois offre des possibilités de stockage du carbone à long terme tout en permettant de créer des bâtiments modernes, magnifiques et durables. Ces mesures appuieront l'industrie forestière dynamique du Canada qui, avec le temps, a non seulement mis au point des méthodes d'exploitation forestière plus efficientes et plus durables, mais a aussi créé des produits nouveaux et innovateurs.

Nous collaborerons aussi avec les provinces et les territoires pour améliorer le stockage du

carbone dans les terres agricoles et réduire les émissions produites par ce secteur. Pour y parvenir, nous encouragerons des pratiques de gestion durable des terres, comme la culture sans labour.

Le gouvernement du Canada favorisera également l'utilisation de la biomasse qui provient des secteurs forestier et agricole ou des sites d'enfouissement afin de créer des sources d'énergie durable comme le gaz naturel renouvelable ou les biocarburants avancés. D'autres bioproduits comme les bioplastiques et les biocomposites pourront aussi voir le jour, ce qui permettrait l'émergence de nouvelles perspectives économiques pour les Canadiens. Les biocarburants aident déjà à alimenter certains véhicules qui circulent sur nos routes.

C'est ce genre d'innovation — la réutilisation de produits et la création d'industries jamais imaginées — qui aidera le Canada à prospérer au cours du siècle de la croissance propre.

Enfin, les gouvernements travailleront de concert pour favoriser l'innovation dans les secteurs de l'exploitation forestière et de l'agriculture. Les terres forestières et agricoles peuvent être gérées de manière à favoriser la réduction des émissions et à rehausser les possibilités de stockage du carbone. La mise au point et l'adoption de nouvelles technologies propres prometteuses peuvent également aider à réduire les émissions dans ces secteurs.



UN EXEMPLE DE RÉUSSITE

Édouard, Lorraine et leurs deux enfants vivent en Nouvelle-Écosse. Ils ont décidé d'adhérer aux programmes de prévention, de recyclage et de compostage de leur région, ce qui leur permettra d'envoyer moins de déchets au site d'enfouissement. Lorsqu'ils enverront des déchets à la décharge publique, les gaz seront capturés et réutilisés de façon à générer de l'énergie destinée aux résidences, aux entreprises et aux véhicules locaux.



ADAPTATION ET RÉSILIENCE CLIMATIQUE

**RENFORCER NOS COLLECTIVITÉS AFIN
QU'ELLES PUISSENT S'ÉPANOUIR FACE À
L'ÉVOLUTION DU CLIMAT**

Passer à l'action

**Le gouvernement du Canada
collaborera avec les provinces et les
territoires pour atteindre les objectifs
suivants :**

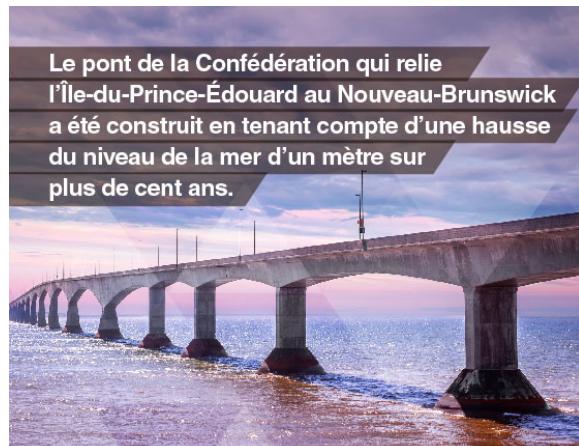
- contribuer à traduire en mesures concrètes les données scientifiques et les connaissances traditionnelles en établissant un centre canadien de services climatologiques et en renforçant la capacité régionale et l'expertise en matière d'adaptation;
- investir dans les infrastructures résistantes au climat et intégrer la résilience au climat dans les codes et les normes du bâtiment;
- investir dans la protection de la santé et du bien-être, pour favoriser notamment la santé des collectivités autochtones;
- venir en aide aux régions vulnérables en investissant dans les infrastructures, en renforçant les capacités dans le Nord, en favorisant la surveillance communautaire et en faisant progresser la recherche, la surveillance et les données relatives aux régions côtières;
- travailler à réduire les dangers et à atténuer les catastrophes en investissant dans les infrastructures et en faisant de plus grands efforts de protection contre les effets néfastes des inondations;
- travailler de concert avec les peuples autochtones, notamment par le biais d'initiatives communautaires, pour renforcer la capacité des mesures d'adaptation et remédier aux risques particuliers auxquels ils font face en raison des changements climatiques.

Les conséquences des changements climatiques se font déjà sentir au Canada. Des températures à la hausse à l'érosion des côtes, en passant par les graves sécheresses, les inondations et les incendies de forêt, les changements climatiques présentent des risques importants pour notre santé, notre bien-être, notre économie, nos collectivités, et notre environnement.

C'est pour cette raison que nous prenons des mesures visant l'adaptation et le renforcement de nos collectivités. Afin de préserver notre santé et notre bien-être, de même que la prospérité des générations à venir, nous devons nous préparer à faire face aux effets des changements climatiques. Le gouvernement du Canada travaille avec les provinces et les territoires par l'entremise du cadre pancanadien pour assurer notre réussite. Nous forgerons également un engagement ferme et significatif avec les peuples autochtones. Nous tiendrons compte des circonstances et de la situation uniques des peuples autochtones de même que celle des collectivités éloignées, vulnérables et du Nord.

La science, l'information et la collaboration joueront un rôle primordial dans nos plans d'adaptation. Le gouvernement du Canada travaillera de concert avec les provinces et les territoires pour mettre sur pied un centre canadien de services climatologiques grâce auquel l'information sur les conséquences des changements climatiques sera plus facilement accessible par les Canadiens et permettra de

Le pont de la Confédération qui relie l'Île-du-Prince-Édouard au Nouveau-Brunswick a été construit en tenant compte d'une hausse du niveau de la mer d'un mètre sur plus de cent ans.



mettre en œuvre des stratégies éclairées.

Nous devons également renforcer nos infrastructures. De concert avec les provinces et les territoires, nous élaborerons des codes du bâtiment qui permettront d'augmenter la résilience de nos bâtiments et investirons dans des infrastructures qui protègent les Canadiens des catastrophes climatiques. Par ailleurs, les infrastructures naturelles peuvent aider à atténuer les conséquences des changements climatiques. Par exemple, les terres humides peuvent protéger les collectivités contre les inondations, les arbres peuvent avoir pour effet de refroidir l'air des villes pendant les périodes de canicule, et les côtes naturelles peuvent protéger contre la hausse du niveau de la mer.

Sur une période de 11 ans, le gouvernement a promis d'investir la somme de 21,9 milliards de dollars dans des infrastructures vertes, ce qui comprend un soutien financier pour l'adaptation aux changements climatiques et le renforcement de la résilience des collectivités, de même que pour la réduction des émissions.

Par ailleurs, l'Organisation mondiale de la Santé a déclaré que les changements climatiques constituent la plus grande menace à la santé du XXI^e siècle. Notre gouvernement prendra des mesures pour contrer les effets négatifs des changements climatiques sur les Canadiens, notamment en ce qui a trait aux maladies liées à la chaleur et aux maladies infectieuses, comme la maladie de Lyme. De plus, le gouvernement du Canada viendra en aide aux collectivités autochtones afin de protéger leur santé publique contre les conséquences des changements climatiques.

Certaines régions du Canada sont particulièrement vulnérables aux conséquences des changements climatiques. C'est notamment le cas pour le Nord et les côtes du pays. Nous travaillerons en collaboration avec les peuples autochtones et les gouvernements des territoires pour accroître la résilience des régions nordiques, en partie grâce à l'élaboration d'une stratégie d'adaptation pour le Nord. Nous travaillons de concert avec les provinces et les territoires, pour déterminer les vulnérabilités côtières et maritimes, et améliorer les prévisions océaniques afin de prendre de meilleures décisions en ce qui a trait à nos pêches, océans et infrastructures côtières compte tenu des changements climatiques.

Les peuples autochtones peuvent être touchés de manière disproportionnelle par les catastrophes naturelles. Par conséquent, le gouvernement fédéral, en partenariat avec les provinces et les territoires, prêtera main-forte aux collectivités autochtones afin de contrer les conséquences des changements climatiques, ce qui comprend les conséquences graves et répétées des inondations, des incendies de forêt et des fermetures de routes pendant l'hiver.

Nous savons que la planète se réchauffe et nous savons que les conséquences sont réelles. Le Canada travaille à améliorer ses mesures d'intervention à ces conséquences et protéger ses collectivités.

UN EXEMPLE DE RÉUSSITE

Don dirige une entreprise de construction dans les Territoires du Nord-Ouest. Il a accès à de l'information pertinente au sujet des conséquences des changements climatiques et en tient compte dans toutes les facettes de son travail, allant de la conception au budget de construction, en passant par l'entretien permanent. Grâce à cela, sa collectivité sera mieux placée pour réagir aux changements climatiques à l'avenir.



PARCS ET RÉGIONS PROTÉGÉES

PROTÉGER NOTRE PATRIMOINE NATIONAL DE FORÊTS, DE RIVIÈRES, DE LACS ET DE MONTAGNES

Passer à l'action

**Le gouvernement du Canada
collaborera avec les provinces et les
territoires pour atteindre les objectifs
suivants :**

- protéger 17 % de ses aires terrestres et 10 % de ses aires marines d'ici 2020.

Depuis des générations, les Canadiens sont inspirés par les merveilles et les mystères de leur environnement.

Des cimes rocheuses au calme de la région des lacs de l'Ontario, en passant par les océans d'azur qui bordent nos côtes, nos paysages racontent une histoire qui embrasse le temps et la géographie.

Avec le temps, le développement économique exerce une pression sur nos espaces naturels, et il devient essentiel de les protéger. Maintenant, le Canada compte 46 parcs nationaux et réserves, 4 aires marines nationales de conservation et 146 réserves nationales de faune et refuges d'oiseaux migrateurs épargnés dans les écosystèmes variés du pays. Les Canadiens peuvent admirer les vastes paysages jaunâtres du parc national des Prairies en Saskatchewan, les fjords profonds du parc national des Monts-Torngat au Labrador ou les milliers d'oiseaux migrateurs de la réserve nationale de la faune de Cap-Tourmente.

Environnement et Changement climatique Canada et Parcs Canada mènent des travaux d'un bout à l'autre du pays pour protéger et présenter des lieux hors de l'ordinaire aux

Canadiens et aux touristes de partout dans le monde qui pourront en profiter.

La protection de nos terres et de nos océans permet de lutter contre les effets des changements climatiques. Les terres et les océans servent d'énormes puits de carbone qui absorbent les émissions qui finiraient par réchauffer notre planète. Ils servent de refuges et de couloirs de migration pour la faune indigène. Les aires protégées sont généralement plus résilientes aux changements climatiques. Ces 20 dernières années, la superficie totale protégée par le Canada a augmentée de 70 %. En 2015, 10,6 % des terres étaient protégées, de même qu'environ 1 % de nos vastes superficies marines.

Les changements climatiques ont déjà pour effet d'éroder nos côtes et de faire fondre nos glaciers. Les changements climatiques ont également des effets sur la biodiversité. De plus en plus, le rythme rapide des changements climatiques empêchera les écosystèmes et les espèces de s'adapter. Selon les scientifiques, cela se traduira par la perte d'espèces. Ces effets n'ont fait qu'accroître l'importance de la protection des terres. C'est pourquoi le Canada prend des mesures pour renforcer ses aires marines et terrestres de même que leur biodiversité. Les écosystèmes sains et diversifiés sur le plan biologique résistent mieux aux changements climatiques, sans compter qu'ils peuvent nous aider à nous protéger des effets des changements climatiques, comme les inondations et les sécheresses.

D'ici 2020, le Canada entend protéger au moins 17 % de ses aires terrestres et 10 % de ses aires marines par l'intermédiaire de réseaux d'aires protégées et d'autres mesures efficaces de conservation. La préservation de ces lieux nous permettra de protéger de plus grandes aires de forêts, d'océans, de terres humides, de prairies et de toundras. Ensemble, ces aires fournissent d'importants services écologiques comme la régularisation des inondations, l'eau propre, le stockage du carbone et l'atténuation des sécheresses, en plus de constituer un

élément-clé de la stratégie d'ensemble visant à amenuiser les changements climatiques et à s'y adapter.

Les aires marines protégées, les parcs et les réserves de la faune sont d'importants puits de carbone. En préservant des étendues terrestres, nous prévenons le déboisement et conservons ces puits. Il en va de même pour les réserves marines. De manière générale, nos océans sont le plus grand puits de carbone au monde. À ce titre, ils stockent plus d'un quart du dioxyde de carbone que les humains émettent. Par exemple, les habitats côtiers sains, comme les marais salés et les herbiers marins capturent le dioxyde de carbone à un taux de deux à quatre fois plus grand que la forêt tropicale mature, et stockent de trois à cinq fois plus de carbone que les forêts tropicales de superficie équivalente. En protégeant les océans et les habitats côtiers, nous prévenons la dissipation du carbone dans l'atmosphère.

L'Arctique est un autre puits de carbone important. Il est cependant en danger. Le pergélisol fond à une vitesse jamais égalée, ce qui a pour effet de libérer de grandes quantités de carbone. Certains spécialistes croient que l'Arctique pourrait devenir une source de carbone plutôt qu'un puits. La protection des océans et des terres arctiques n'a jamais été aussi d'important.

La flore et la faune du Canada, tout comme ses océans, ses rivières, ses forêts et ses montagnes forment un environnement naturel emblématique, reconnu et aimé par tous sur la planète. Nous devons continuer à préserver et à protéger nos parcs et nos aires protégées afin que les générations futures de Canadiens continuent de jouir de l'étonnante beauté du Canada et se laissent inspirer par celle-ci.

UN EXEMPLE DE RÉUSSITE

José et Alejandro prévoient prendre des vacances bien méritées. Au départ, ils pensaient voyager en Europe, mais ils ont entendu dire que le Canada est la destination touristique la plus intéressante en 2017, selon Lonely Planet. Ils sont aussi impressionnés par les photos qu'ils ont vues des parcs nationaux canadiens, ainsi que par les mesures prises par le Canada pour protéger l'environnement. Ils décident donc de passer leurs vacances au Canada. Le tourisme permet de renforcer l'économie canadienne, et de créer des emplois pour la classe moyenne et ceux qui travaillent fort pour en faire partie.

SCÈNE INTERNATIONALE

Passer à l'action

Le gouvernement du Canada collaborera avec les provinces et les territoires pour atteindre les objectifs suivants :

- respecter l'engagement international du Canada en matière de financement de la lutte contre les changements climatiques, qui consiste à verser 2,65 milliards de dollars d'ici 2020 en vue d'aider les pays les plus pauvres et les plus vulnérables à s'adapter aux changements climatiques et à atténuer leurs effets;
- évaluer les outils en vue de s'approprier les résultats d'atténuation transférés à l'échelle internationale au titre de l'Accord de Paris;
- mobiliser les partenaires internationaux pour que les pratiques commerciales appuient les politiques climatiques.

Par l'entremise du Cadre pancanadien, le Canada prend des mesures en matière de lutte contre les changements climatiques pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et favoriser une croissance propre. Les changements climatiques se produisent toutefois à l'échelle mondiale. Par conséquent, la lutte ne peut pas se produire sans collaboration internationale.

À Paris, l'an dernier, le Canada était l'un des 195 pays qui se sont entendus pour conclure un accord historique en vue de restreindre les augmentations moyennes mondiales de températures à 2 °C.

Depuis, nous participons à l'initiative Mission Innovation, qui nous a permis de doubler les

investissements en recherche et en développement d'énergie propre. Mission Innovation compte comme partenaires 22 pays et l'Union européenne. Elle fait équipe avec des entreprises et des investisseurs dans le but d'accélérer l'adoption de technologies propres, de rehausser la sécurité énergétique mondiale et de propulser la croissance économique.

En 2016, le Canada a joué un rôle dans la conclusion d'un accord international visant à réduire progressivement l'utilisation d'hydrofluorocarbures, des gaz employés dans les appareils de climatisation et les réfrigérateurs. Cet accord a donné lieu au Protocole de Montréal. Ces gaz sont des centaines, voire des milliers de fois plus nocifs pour l'environnement que le dioxyde de carbone. Selon les scientifiques, si nous les réduisons de manière considérable, nous pourrions éviter un réchauffement de 0,5 °C d'ici la fin du siècle.

Par ailleurs, le Canada a conclu un accord avec 66 pays pour limiter les émissions émanant du secteur de l'aviation, ce qui aidera à réduire la pollution et favorisera l'innovation dans ce secteur. Puis, en compagnie des États-Unis et du Mexique, le Canada s'est engagé à réduire les émissions de méthane émanant du secteur pétrolier et gazier. Cette réduction est de l'ordre de 40 à 45 % d'ici 2025.

Le Canada s'engage non seulement à réduire la pollution par le carbone au pays, mais aussi à travailler de concert avec les pays en développement en ce qui a trait à leurs objectifs en matière de lutte contre les changements climatiques. Dans cette optique, le gouvernement fédéral investit la somme de 2,65 milliards de dollars pour financer la lutte contre les changements climatiques afin d'aider les pays en développement à réduire les émissions, à effectuer la transition vers une économie à faibles émissions de carbone et à renforcer la résilience climatique grâce à l'adaptation.

La principale priorité du Cadre pancanadien consiste principalement à réduire les émissions au Canada. Toutefois, une partie de notre approche en matière de changements climatiques pourrait également être axée sur le soutien des projets qui réduisent les émissions dans d'autres régions du monde et qui contribuent à la réalisation de l'objectif du Canada. Ces projets peuvent avoir des coûts moins élevés et contribuer au développement durable à l'étranger. Dans le cadre de l'Accord de Paris, les pays peuvent obtenir des « résultats d'atténuation transférés à l'échelle internationale » pour atteindre leurs objectifs. Nous allons élaborer une approche rigoureuse éclairée par des experts afin que tous les investissements permettent d'obtenir des réductions concrètes des émissions.

Le Canada fait le commerce de nombreux produits et services avec des pays du monde entier. De concert avec les provinces et les territoires, nous allons travailler avec nos partenaires internationaux pour faire en sorte que les pratiques commerciales appuient les politiques climatiques.

En collaborant avec ses partenaires du monde entier et en faisant preuve de leadership dans le dossier du climat, le Canada peut jouer un rôle clé dans l'action mondiale pour lutter contre les changements climatiques.

UN EXEMPLE DE RÉUSSITE

Eriel et Ovide sont des étudiants de 12^e année qui habitent à Iqaluit. Ils s'intéressent à l'énergie propre et ont même trouvé un emploi d'été dans un projet d'énergie renouvelable mené dans une collectivité hors réseau. Ils ont l'intention de voyager une fois leurs études terminées — et aussi utiliser leurs compétences en construction et génie. Ils trouvent un projet génial d'installation de technologies propres canadiennes en Afrique. Le projet est dirigé par une organisation canadienne et financé par le gouvernement du Canada dans le cadre de son soutien pour aider les pays en développement à opter pour des économies à faibles émissions de carbone. Eriel et Ovide explorent le monde et aident les collectivités à réduire leurs émissions et à avoir un meilleur accès à l'énergie propre.

VOIE À SUIVRE

Le Cadre pancanadien sur la croissance propre et sur la lutte contre les changements climatiques constitue le plan du Canada pour réduire les émissions et faire croître son économie. Pour que le plan porte fruit, il doit faire l'objet d'une action coordonnée entre toutes les régions et les secteurs de l'économie. Ensemble, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux travailleront pour soutenir le Cadre et surveiller sa mise en œuvre. Cela comprendra un large éventail de ministres, y compris les ministres de l'environnement, de l'énergie et des mines, des finances, de l'innovation et du développement économique.

Le Conseil canadien des ministres de l'Environnement jouera un rôle important. Les membres de ce groupe de travail collaborent pour établir un protocole pancanadien de crédits et de droits d'émission de carbone. Ils veillent également à l'uniformité des approches provinciales et territoriales pour calculer les stocks et en rendre compte. Les gouvernements collaboreront également pour mettre en œuvre un processus de révision de la tarification de la pollution par le carbone. Ce processus comprend une évaluation par des experts concernant le resserrement, l'efficacité et la concurrence potentielle.

Au moment de la mise en œuvre de ce plan et du suivi de ses progrès, nous continuerons à mobiliser les peuples autochtones et à travailler en partenariat avec eux. Nous élaborerons une approche structurée et coopérative en vue d'établir un engagement significatif entre le gouvernement du Canada et les représentants des peuples autochtones et des gouvernements. Cela permettra de faire en sorte que les peuples autochtones soient des partenaires efficaces et à part entière pour faire progresser la croissance propre et lutter contre les changements climatiques. Nous établirons trois groupes distincts et séparés de hauts dirigeants des Premières Nations, de la Nation inuite et de la Nation métisse.

Pour que le Canada puisse agir à titre de chef de file pendant le siècle de la croissance propre, nous devons mener nos engagements à bien. Nous devons nous responsabiliser, en ce sens que nous devons veiller à ce que les programmes et les politiques que nous promettons soient vraiment mis en place. En collaboration avec les provinces et les territoires, nous devons faire des rapports sur notre rendement accessibles au grand public. Les Canadiens s'attendent à voir des résultats. Les rapports aux premiers ministres et aux Canadiens devront comprendre des analyses expertes, des données scientifiques et des preuves. Le Cadre pancanadien nous permet de travailler à l'atteinte de nos objectifs, et maintenant, le pays doit s'unifier pour les atteindre.

UN EXEMPLE DE RÉUSSITE

Le Cadre pancanadien fera l'objet de mises à jour régulières et transparentes, ce qui permettra aux gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux de l'ensemble du pays de faire connaître à la population canadienne et internationale les mesures qui sont prises, et les progrès réalisés en vue d'atteindre nos objectifs en matière de croissance propre et de lutte contre les changements climatiques. Cela permettra aux particuliers et aux entreprises du Canada d'acquérir une plus grande certitude qui leur permettra de mieux se préparer pour l'avenir et de cerner les possibilités de croissance propre dans le cadre de la transition vers un avenir sobre en carbone.